

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 10 (1922)
Heft: 2

Artikel: Le combat du fort de St-Jacques, près Fribourg, le 13 Novembre 1847
[suite]
Autor: Neuhaus, X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE COMBAT DU FORT DE ST-JACQUES,
PRÈS FRIBOURG,
LE 13 NOVEMBRE 1847.

(Suite)

A cette seconde lettre, M. Neuhaus fit la réponse suivante :

A Monsieur Hubert Charles

Fribourg, 3 mars 1849.

Monsieur,

J'ai bien reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 24 écoulé, la copie que vous me retournez de ma lettre à M. J. Landerset, ainsi que la relation que vous avez rédigée et que je vous renvoie ci-jointe.

J'ai recueilli de nouveau quelques renseignements pour répondre aux questions que vous m'adressez. D'abord c'est par erreur que je vous ai indiqué le bataillon Audemar comme étant à la gauche du bataillon Bolens et de la compagnie de carabiniers. C'est le bataillon Grandjean. On a vu ce dernier venir, un peu avant l'affaire, de la direction de Givisiez, marchant vers Moncor ; arrivé là, il se trouvait alors effectivement à la gauche du bataillon Bollens, lorsque celui-ci, avant de s'être avancé, était à l'extrémité au couchant du champ de Bertigny. Lorsque le bataillon Bolens s'était engagé et commençait à reculer, le bataillon Grandjean s'est alors avancé ; il a tiré¹, mais peu, et n'a pas tardé à battre en retraite aussi,

¹ J'ai donné précédemment (*Annales*, p. 125), la liste des artilleurs qui étaient dans la redoute le 13 novembre. Une autre liste, dressée aussi par le lieutenant Neuhaus et envoyée à

lorsqu'il vit le bataillon Bolens et la compagnie de carabiniers en déroute. Celui de Grandjean a donc aussi donné, mais peu, et il a eu des blessés, de l'aveu de ses propres gens. Il faudra donc substituer le nom de Grandjean à celui d'Audemar, mais comme ayant pris une part bien moins active que celui de Bolens et ayant par conséquent beaucoup moins, ou peu souffert. Je crois d'ailleurs qu'il n'a pu être atteint par le feu de nos artilleurs, parce qu'il était un peu trop à notre droite, c'est-à-dire pour la direction des embrasures de notre fort.

M. Hubert Charles en 1849, contient bien 26 comme il est dit ci-dessus. Cette seconde liste renferme l'endroit d'origine (non indiqué précédemment) de plusieurs des artilleurs et quelques autres précisions : *Liste des artilleurs au fort le 13 novembre 1847 : A l'obusier de 12 livres*, Bächler J.-Jos., de Brunisried ou environs ; Galley Jos., d'Autigny ; Buillard Jos., de Rossens ; Portier Pierre ; Cuony Hilaire, de Portalban ; Jordan Eustache, de Domdidier, Ruffieux Jean. — *Aux deux canons de 4 livres n° 1 et n° 3* : Wicky Jean-Joseph, de Fribourg ; Coillard Victor, de Porsel ; Publiau Jean, de Villarvolard (tous trois fonctionnant comme sous-officiers) : Plancherel Maurice, de Bussy ; Bächler Jean, de Praroman ; Dessibourg Joseph, de St-Aubin ; Dessibourg François, de St-Aubin ; Page Pierre, de Grolley ; Richoz Nicolas, Mauron Jean, Jaquet Joseph, Dougoud Jean, Python Jacques ; Neuhaus Hans, de Chevrilles (fut blessé par sa pièce dès le commencement et envoyé à l'ambulance) ; Schouwey Joseph, d'Hauteville ; Zurkinden Christian, de Guin ; Philiponaz, d'Hauteville ; Chappuis Marcel, d'Estavayer-le-Gibloux, et Marchon Jean-Joseph, de Vuisternens-en-Ogoz. « Ces cinq derniers, pris dans l'infanterie, entrèrent comme volontaires dès le 31 octobre et furent exercés, dès lors, au fort comme artilleurs ». Neuhaus qui oublie son propre nom, écrit encore : « J'aurais à ajouter ici Monsieur Adrien Monnerat, 2^me sous lieutenant d'artillerie de landwehr. Je ne puis mettre qu'aux uns les noms des endroits d'où ils étaient ou qu'ils habitaient, ne me rappelant pas de ceux des autres et la liste d'appel que je viens de copier ne les indiquant pas ». Pourquoi Neuhaus fait-il figurer ici Wicky et Jaquet parmi les canonniers qui desservaient les pièces de 4, alors que dans la liste précédente, il les mettait à l'obusier ? Pourquoi a-t-il omis ici les noms de Nicolas Vernex et Félix Bise, qui se trouvent dans la liste publiée précédemment. Bise est sûrement « le déserteur qui quitta le fort le 9 novembre parce qu'il était radical » (voir la note de Neuhaus, *Annales*, p. 127 et 176).

La contradiction que vous avez cru remarquer dans le nombre d'hommes qui étaient dans le fort (à la page 2) avec celui indiqué à la page 5 de mon rapport à M. Landerset n'existe pas et n'est effectivement qu'apparente. Dans la page 2 je dis que le bataillon Bolens et la compagnie de carabiniers furent reçus en partie par la mitraille du fort, en partie par le feu très vif de 18 carabiniers de landwehr et de 15 fantassins volontaires qui étaient *dans la redoute*, et en partie par celui de la chaîne de tirailleurs allant du fort au château de Bertigny, etc. etc. Or la mitraille du fort suppose de l'artillerie et cette artillerie était desservie par 24 artilleurs sans compter 2 officiers. Ajoutez les 18 carabiniers indiqués ci-dessus plus 1 officier et les 15 fantassins volontaires, plus un officier. Ensemble 57 et 4 officiers ; cela fait 61 hommes qu'il y avait en tout *dans la redoute* avant que le bataillon Muller y soit entré, ce qui n'eut lieu que vers la fin de l'affaire. Cela s'accorde donc assez avec la page 5 où je dis qu'il y avait dans la redoute 26 artilleurs, dont 2 officiers¹, 19 carabiniers dont 1 officier¹, et 15 volontaires (j'aurais dû dire 16 dont 1 officier), ensemble 60 hommes. La différence provient donc simplement de ce que vous n'avez pas ajouté le nombre d'*artilleurs* au nombre de carabiniers et de fantassins que j'indique à la page 2. Il est vrai que là je n'indique pas le nombre d'hommes qui desservaient les trois pièces, je ne l'indique qu'à la page 5, en faisant l'énumération des forces qui étaient *dans* et *hors* de la redoute.

La batterie genevoise n'est pas allée se placer précisément au bas de Champrion avec la batterie Haubenreiser, comme semble le dire votre relation, mais elle n'en était pas éloignée. Je crois qu'elle était plus à notre droite et un peu masquée par le terrain. Nous n'avons pas vu

¹ Ils appartenaient à la compagnie Brémond de Semsales et étaient commandés par le lieutenant Collaud de St-Aubin et le sous-officier Folly de Villarepos, deux noms que Neuhaus cite parmi ceux des hommes qui se sont particulièrement distingués pendant le combat.

depuis notre fort la batterie genevoise comme nous avons vu et tiré sur la batterie Haubenreiser, mais nous avons appris plus tard qu'elle était par là et très à portée de tirer, si elle avait obéi à l'ordre que les Vaudois nous ont dit ensuite qu'elle avait reçu de se mettre en batterie et de faire feu sur nous.

Vous pourriez ajouter, comme ayant pris part à l'affaire de notre côté, une demi-compagnie de carabiniers venue pendant l'action du fort du Guintzet pour appuyer l'aile droite de notre chaîne de tirailleurs et qui a tiré.

Mes trois pièces ont tiré environ 80 ou 90 coups, à ce que je crois ; d'abord quelques coups à boulet contre les deux compagnies de carabiniers vaudois qui tirèrent sur les hommes des Daillettes ; ensuite un plus grand nombre à boulet et obus contre la batterie Haubenreiser au pied du Champrion à la distance de 1150 pas ; ensuite, obliquant un peu plus à droite, la canonnade fut dirigée exclusivement sur ceux qui marchèrent sur nous pour prendre notre fort et qui venaient de l'extrémité occidentale du champ de Bertigny, principalement sur le bataillon Bolens. Alors ce fut toujours à mitraille avec les trois pièces (2 canons de 4 et 1 obusier de 12), la distance étant très bonne pour ce tir (de 400 à 600 pas). Ce fut donc à mitraille que nous tirâmes le plus longtemps, et quelques coups à obus et mitraille, et boulet et mitraille, à la fois ou du même coup, ce qui fit un certain ravage dans leurs rangs en les prenant en large et en long. Les carabiniers et la chaîne des tirailleurs ont très bien tiré et ont empêché qu'on ne contournât notre fort, comme il paraît qu'on avait le dessein de le faire.

Il n'est pas nécessaire, cela va sans dire, de mettre tous ces détails dans votre relation, ce qui la prolongerait beaucoup trop. Je ne vous marque ces circonstances en passant que pour autant qu'elles puissent vous intéresser. Du reste, je trouve, ainsi que trois officiers présents à l'affaire (dont l'un est M. le colonel Müller) auxquels je l'ai fait lire, que votre relation est très bien et très exacte.

Il n'y a donc qu'à mettre le nom de Grandjean au lieu de celui d'Audemar, mais comme ayant peu donné. Ne pas placer la batterie genevoise au pied de Champrion avec celle d'Haubenreiser, mais aux environs de là et à portée, si elle avait voulu ou osé tirer. Puis, citer, si vous le jugez à propos, la demi-compagnie de carabiniers du contingent, venue du Guintzet avec deux ou trois de ses officiers pour soutenir l'extrémité de droite de la chaîne allant du fort au château. Cette demi-compagnie a tiré principalement sur les carabiniers de la compagnie Eytel.

J'ai recommandé la discrétion aux 3 ou 4 personnes seulement à qui j'ai communiqué ces choses-là pour en avoir des renseignements ou me confirmer dans ceux que j'avais déjà recueillis. S'il y en a qui vous soient nécessaires encore sur cette escarmouche et que je sois à même de vous fournir, veuillez me l'écrire, je serai toujours charmé de pouvoir vous être agréable. — Agréez etc...X. *Neuhaus.*

Veuillez excuser mon erreur de vous avoir indiqué le bataillon Audemar au lieu de celui de Grandjean. Celui d'Audemar était bien par là aux environs, mais il paraît qu'il n'a pas donné.

P.S. Je reçois à l'instant (samedi matin) de mon beau-frère Marc Wuilleret de Romont, lieutenant dans le bataillon Muller, une réponse à la question que je lui ai adressée ces jours, savoir combien de volontaires il a placés dans le fort, n'étant pas aussi sûr du chiffre de ceux-là comme je le suis des 19 carabiniers et 26 artilleurs y compris les officiers. J'évaluais ces volontaires à une quinzaine. Il me marque qu'il y en a placé 12 sur les parapets, et, avec l'officier qui les commandait, le lieutenant Rey, cela ferait 13. Cette petite différence importe peu, d'autant plus que ces volontaires étaient tout à fait des conscrits, ne connaissant ni manœuvre ni maniement d'armes, et qui ont en général, à ce qu'on m'a dit, assez mal tiré. Le total des hommes dans le fort, au lieu de 60 ou 61 que j'ai indiqué, aurait donc été de 58 seulement. Le bataillon Muller n'y est entré que vers la fin, et avant cela une

bonne partie de ce bataillon n'a pas tiré, mais était sous les ordres du major Landerset, l'arme au bras, près de l'entrée du fort, du côté de la grand'route, pour veiller à ce qu'on ne contourne de ce côté ; tandis qu'une ou deux compagnies de ce même bataillon tiraillaient sur le champ de Bertigny avec la chaîne de carabiniers de landsturm. Mon beau-frère ajoute dans sa lettre : « Il faut dire que M. Castella, sous-lieutenant de la compagnie, s'est très bien conduit dans cette affaire ». Une partie des fugitifs du bois des Daillettes, appartenant à un demi-bataillon de landwehr, sont venus après l'affaire nous rejoindre dans le fort et y ont passé la nuit avec nos hommes, ainsi que la garde d'Etat, 22 gendarmes, et le bataillon Muller. De sorte que le fort, pendant cette nuit, était des mieux garnis. On y a amené le soir un officier et un sous-officier vaudois faits prisonniers, que l'on a ensuite conduits à la grand'garde en ville. On ne leur a fait aucun mal. Les blessés vaudois que nous avons pu ramasser ont été bien soignés. Nous avons eu deux fribourgeois tués, dont un paysan à Cormanon et trois blessés.

P. S. Encore un détail un peu curieux. On avait les derniers jours de notre guerre défensive, scié en bonne partie les câbles du pont suspendu de Corbières. Quelques mois après, vers le printemps, une partie des troupes d'occupation étant encore à Fribourg et dans quelques villes et villages du canton, je revenais de Bulle à pied par cette route. On me dit, arrivé près de ce pont, que ses câbles n'étaient pas encore réparés et qu'il ne pouvait donc porter ni chars, ni troupes, mais seulement un ou deux piétons à la fois. Je le passai seul, et arrivé à la Roche, je trouvai un fort détachement de carabiniers vaudois, avec caisson et char de bagages, arrêtés dans ce village. Sur ma demande un de ces hommes me dit qu'ils venaient du côté de Fribourg et allaient à Bulle, comptant passer par Corbières et le pont. Je cherchai à voir l'officier qui les commandait et lui dis ce qu'il en était du pont de Corbières, qu'ils ne pouvaient le passer, troupes et bagages, sans qu'il leur

arrivât un malheur, qu'il fallait les faire passer par le pont de Tusy pour rejoindre un peu plus loin l'autre route allant à Bulle. C'est ce qu'ils firent. Arrivé à Fribourg, j'allai de suite le dire au lieutenant-colonel Abundy (des Grisons) qui commandait les troupes d'occupation alors chez nous. Il était à son bureau, à l'Hôtel de Ville ; j'ajoutai que, s'il envoyait encore des troupes ou en faisait revenir par cette route, il fallait leur donner l'ordre de passer, non par le pont suspendu de Corbières, mais par celui en pierre de Tusy. C'est ce qu'il fit noter immédiatement par son secrétaire. La guerre était finie depuis quelques mois, et je ne voulais pas que, par leur ignorance de l'état où était ce pont, il se fit de nouvelles victimes bien inutilement.

X. Neuhaus.

(A suivre.)

Bibliographie

L'Hôpital de Notre-Dame à Fribourg¹.

La plume compétente de M^{lle} Jeanne Niquille — qui publiait ici-même des lettres inédites² du Comte Michel de Gruyère, restées sans effet jadis auprès des gouvernements, mais dont le ton mi-sérieux, mi-plaisant nous paraît savoureux aujourd'hui — cette plume autorisée d'historienne a fait paraître dernièrement une fort intéressante étude sur l'hôpital des bourgeois de Fribourg.

Ce travail, très documenté, de 160 pages, nous donne l'histoire, depuis le XIII^{me} jusqu'au XVII^{me} siècle, de l'Hôpital de Notre-Dame, situé sur la Place des Ormeaux et auquel l'église de Notre-Dame servait de chapelle : de là son nom. Les plus petites villes, dès le Moyen âge, possédaient une ou plusieurs maisons hospitalières et Fribourg, au XIII^{me} siècle déjà, comptait trois et plus tard cinq de ces maisons de bienfaisance où l'on ne pourvoyait pas seulement au soin des malades, mais où l'on donnait un asile temporaire aux pèlerins, aux indigents, élevait les enfants trouvés et les orphelins, logeait et nourrissait les prébendaires, bref où l'on se chargeait de *l'assistance* dans toute l'acception large de ce mot.

¹ Jeanne Niquille, *L'Hôpital de Notre-Dame à Fribourg*. Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, tome XI, 2^{me} livraison.

² *Annales fribourgeoises*. Janvier-février 1922